

# MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LAC-AUX-SABLES

## ORDRE DU JOUR SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 NOVEMBRE 2010

### **1. Administration de la municipalité**

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Lecture du discours du maire
- 1.4 Première période de questions – Parole à l'assemblée

### **2. Trésorerie**

- 2.1 Dépôt des états financiers semestriels

### **3. Sécurité publique**

*Aucun point*

### **4. Transport et hygiène du milieu**

- 4.1 Autorisation signature achat de terrains

### **5. Urbanisme et mise en valeur du territoire**

*Aucun point*

### **6. Loisirs et culture**

*Aucun point*

### **7. Autres sujets**

- 7.1 Période de questions – Parole à l'assemblée
- 7.2 Levée de l'assemblée

Séance extraordinaire de ce conseil tenue à Lac-aux-Sables à 19 heures, le 23<sup>e</sup> jour du mois de novembre deux mille dix (23 novembre 2010) à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820 rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Yvan Hamelin, maire  
Marius St-Amant, conseiller  
Daniel Roy, conseiller  
Lise Méthot, conseillère  
Ghislain Trépanier, conseiller  
Réjean Gauthier, conseiller  
Aline Ménard, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum

## **1. ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ**

### **1.1 Ouverture de l'assemblée**

Après avoir constaté que les avis de convocation ont été donnés conformément aux dispositions de l'article 156 du Code Municipal, le conseil procède à la séance.

La session est ouverte à dix neuf heures cinq minutes (19h05), sous la présidence de Monsieur Yvan Hamelin, maire. Mme Valérie Cloutier Directrice-générale & Secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

## **1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**2010-11-378**

Il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Lise Méthot et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance du 23 novembre 2010 tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

## **1.3 Lecture du discours du maire**

Le maire, monsieur Yvan Hamelin, procède à la lecture du discours du maire conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal.

Ce discours sera distribué à chaque adresse civique de la municipalité et disponible sur le site internet de la municipalité ([www.lac-aux-sables.qc.ca](http://www.lac-aux-sables.qc.ca)). De plus, il sera envoyé aux citoyens saisonniers.

## **1.4 Première période de questions – Parole à l'assemblée (15 minutes)**

Début : 19h35

Fin : 19h55

## **2. TRÉSORERIE**

### **2.1 Dépôt des états financiers semestriels**

Madame Valérie Cloutier, directrice générale et secrétaire-trésorière dépose et explique devant l'assemblée les états financiers en date du 30 septembre 2010.

**2010-11-379**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Marius St-Amant et résolu d'accepter le dépôt des états financiers semestriels au 30 septembre 2010 tel que présenté par Valérie Cloutier, directrice générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

## **3. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

*Aucun point*

## **4. TRANSPORT, HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

### **4.1 Autorisation signature achat de terrains**

**2010-11-380**

Il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Réjean Gauthier et résolu d'autoriser le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité les contrats d'achat de terrains spécifiés dans la description technique déposée par l'arpenteur-géomètre Maurice Champagne portant la minute 4735 dans le dossier 32 26-2 datée du 12 mai

2010 relativement au projet d'assainissement des eaux usées par bassins aérés.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

## **5. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

*Aucun point*

## **6. LOISIRS ET CULTURE**

*Aucun point*

## **7. AUTRES SUJETS**

### **7.1 Période de questions – Parole à l'assemblée**

Début : 20h07

Fin : 20h21

### **7.2 Levée de l'assemblée**

**2010-11-377**

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par Lise Méthot, appuyé par Daniel Roy résolu que la séance soit levée à 20h22.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

---

M. Yvan Hamelin  
Maire

---

Valérie Cloutier Adm.A.  
Directrice générale &  
Secrétaire-trésorière